
Avis

Avis

Loi sur la conservation du patrimoine naturel
(L.R.Q., c. C-61.01)

Réserves écologiques projetées — Fin de la mise en réserve par l'abrogation de leurs plans

CONCERNANT la fin de la mise en réserve des territoires
de cinq réserves écologiques projetées

Avis est donné par les présentes, conformément à
l'article 32 de la Loi sur la conservation du patrimoine
naturel (L.R.Q., C-61.01), que le ministre de l'Environ-
nement, par l'arrêté numéro AM 2004-002 en date du
20 avril 2004, a mis fin à la mise en réserve des territoires
des cinq réserves écologiques projetées suivantes par
l'abrogation de leurs plans respectifs :

- la réserve écologique projetée Chicobi ;
- la réserve écologique projetée de Coleraine ;
- la réserve écologique projetée de Manche-d'Épée ;
- la réserve écologique projetée Léon-Provancher ;
- la réserve écologique projetée du Lac-Malakisis
(parties ouest et nord-est).

La sous-ministre,
MADELEINE PAULIN

42429

Avis

Loi sur la conservation du patrimoine naturel
(L.R.Q., c. C-61.01)

Réserve naturelle de la Montagne-Rouge — Reconnaissance

Avis est donné par les présentes, conformément à
l'article 58 de la Loi sur la conservation du patrimoine
naturel (L.R.Q., c. C-61.01), que le ministre de l'Environ-
nement a reconnu comme réserve naturelle une propriété
privée, située sur le territoire de la Municipalité d'Arundel,
municipalité régionale de comté des Laurentides, connue
et désignée comme étant les lots 10A et 11A du rang 1 et
une partie des lots 8, 10B, 11B et 12 dudit rang 1, du
cadastre officiel du Canton d'Arundel, circonscription
foncière d'Argenteuil. Cette propriété, d'une superficie
de 146,5 hectares, est plus amplement décrite au plan et à
la description foncière préparés et signés par l'arpenteur-
géomètre, M. Daniel Robidoux, le 31 mars 2004, sous le
numéro 2849 de ses minutes.

Cette reconnaissance prend effet à compter de la date
de la publication du présent avis à la *Gazette officielle
du Québec*.

*Le directeur du patrimoine écologique et du
développement durable,*
LÉOPOLD GAUDREAU

42410